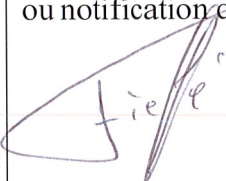


<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Département du Calvados</p> <p>Arrondissement de Caen</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DE REGISTRE</p> <p style="text-align: center;">DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal</p> <p style="text-align: center;">de la Commune de SOIGNOLLES</p> <p style="text-align: center;">14190</p>
<p><u>Date d'affichage :</u> 20 / 03 / 2018</p> <p><u>Date de convocation :</u> 20 / 03 / 2018</p> <p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>En exercice : 9 Présents : 7 Absents : 2 Votants : 8</p>	<p>L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt-sept mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, et sous la présidence de Madame Patricia FIEFFÉ, maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Mme Fieffé, Mme Piquet, Mr Bucaille, Mr Tiennot, Mr Bouillard, Mr Besançon, Mme Morel.</p> <p><u>Absente excusée</u> : Mme Delalande ayant donné pouvoir à Mme Morel. <u>Absente</u> : Mme Gaston.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Piquet.</p>
<p><u>Objet :</u></p> <p>Délibération 2018-03-27-007 Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sylvain</p>	<p>Mme le Maire informe le conseil municipal de la Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sylvain. Le conseil municipal doit donner son avis.</p> <p><u>Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :</u></p> <p>- DONNE UN AVIS FAVORABLE à la Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sylvain.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le 28/03/2018 et publication ou notification du 27/03/2018</p> 	<p style="text-align: right;">Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;">Le maire, Patricia FIEFFÉ</p> 